

PROGRAMME

Pèlerinage à **Malte**

*Saint Paul, les Actes des Apôtres et des Maltais
dans l'histoire*

Du jeudi 25 au lundi 29 septembre 2014

Accompagné par Mgr Denis Lecompte



Eglise st Paul le naufragé

PELERINAGE à Malte
Sur les pas de saint Paul
Accompagné par Mgr Denis Lecompte

Du jeudi 25 au lundi 29 septembre 2014

PROGRAMME

Un beau pèlerinage en perspective !

Nous rendre à Malte c'est essentiellement aller sur les pas de St Paul, "l'apôtre des nations" grâce auquel le Bassin méditerranéen, l'Europe a pu être évangélisé. Malte est la dernière étape de la vie de St Paul alors qu'il se rendait à Rome pour y être jugé et finalement décapité ; ce sera son martyr, l'ultime étape de sa vie, son "entrée au Ciel" où il est accueilli par Celui qu'il a tant prêché et aimé : "pour moi, vivre c'est le Christ !"

Notre pèlerinage sera donc l'occasion de nous réapproprier la vie de St Paul, son parcours, sa pensée, sa ferveur... Avec les écrits de Paul, nous parcourrons les Actes des Apôtres rédigés par son disciple St Luc, lesquels rapportent le déroulement de la vie de St Paul.

Malte reçut la première évangélisation de St Paul. Les îles sont pétries de christianisme. 365 églises et chapelles y ont été élevées ! Les célèbres "chevaliers de Malte" y ont établi leur résidence ; ils ont été le "pont" entre la Terre Sainte et l'Europe ; ils se sont dépensés pour le soin des malades et le rachat des captifs.

Quel beau et fort pèlerinage en perspective !

Mgr Denis Lecompte

Départ de la maison du Diocèse à Raismes à 04h45 puis passage à Cambrai à 05h30.
Formalités d'embarquement et envol à destination de La Valette, sur les vols réguliers d'Air Malta.
Décollage de Paris Roissy CDG à 10h15, arrivée à Malte à 12h55

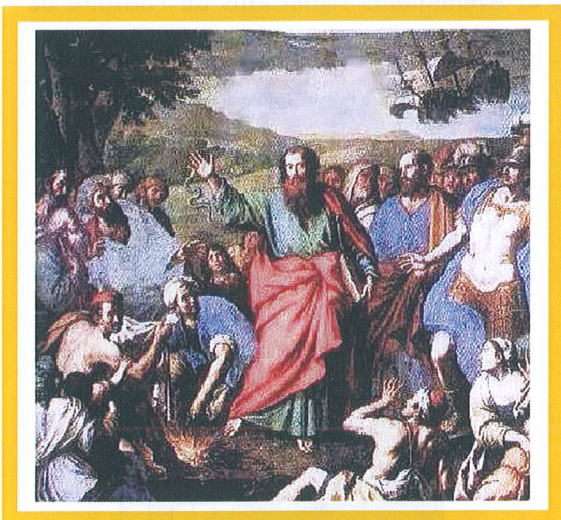
Accueil et prise en charge par un guide accompagnateur francophone.

Départ pour une première visite :

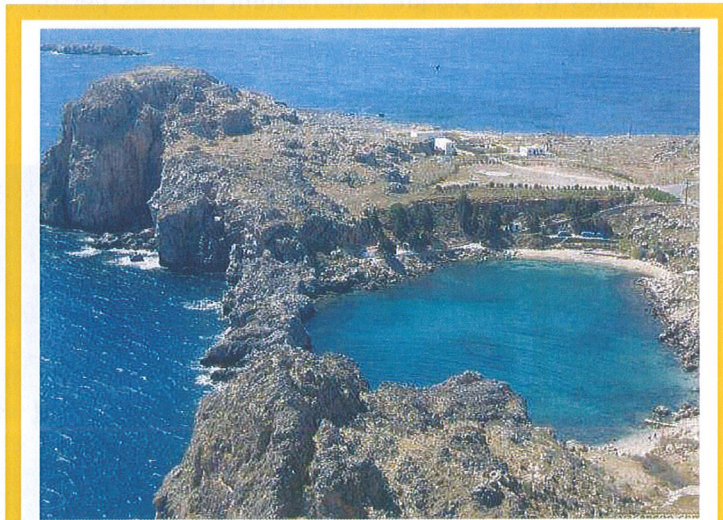
L'île **Saint Paul**, où le bateau qui transportait Saint Paul aurait échoué en l'an 60. L'accès à l'île se fera par bateau « *sous réserve du beau temps pour la traversée en bateau* ».

Selon le nombre de personnes, le groupe peut être divisé en deux voyages pour l'île Saint-Paul. (Un ou deux bateaux en fonction des disponibilités).

Célébration d'une messe d'ouverture de pèlerinage en plein air sur l'île.



Nafrage de st Paul à Malte



Baie de Saint Paul

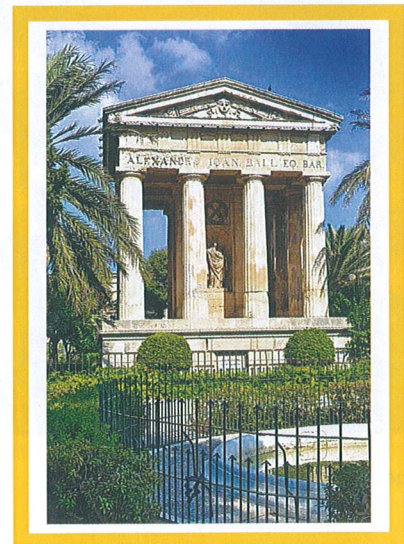
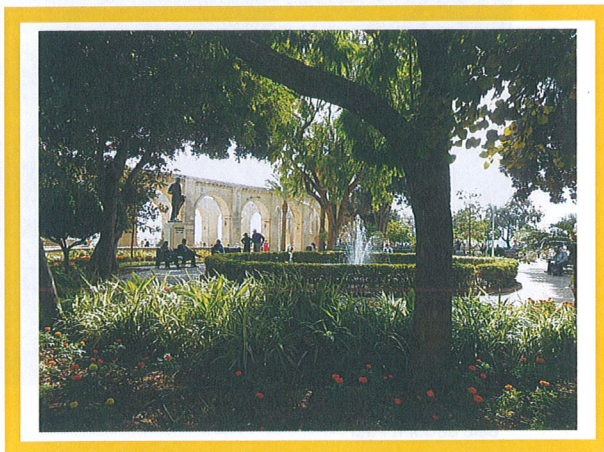
Installation à l'hébergement, dîner et nuit à l'hôtel Seashells Resort at Suncrest 4* à Qawra
www.suncresthôtel.com

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour la visite de la **Valette**, qui possède de nombreux titres qui rappellent tout son riche passé historique. Il s'agit de la cité «moderne» construite par les Chevaliers de St Jean ; une ville d'art européenne inscrite au Patrimoine mondial.



La visite débutera par :

Les jardins somptueux de Barraca datant du XVIII^{ème} siècle. Ils offrent un époustouffant panorama sur les trois cités voisines, le Grand Port et le paysage environnant. Ses allées sont délimitées par des bustes, des statues et des plaques qui relatent diverses personnalités et événements significatifs de l'histoire de Malte.

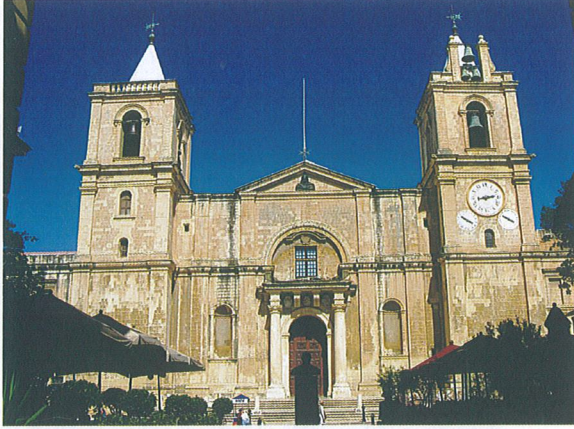


Nous nous rendons ensuite pour des **visites par l'extérieure** : des **auberges**, demeures des Chevaliers avec surtout celui de l'auberge de Castille, aujourd'hui le siège du Premier Ministre, du **musée archéologique** et du **musée national** et du **palais des Grands Maîtres de l'Ordre de Malte**, commencé en 1571 d'après les plans de Gerolamo Cassar, il remonte aux débuts de l'Ordre de Malte. Résidence des Grands Maîtres, ce superbe bâtiment est aujourd'hui le siège de la Présidence de la République de Malte et de la Chambre des Députés.



Puis, visite de la **co-cathédrale St Jean**, qui est le fruit de l'art Baroque et de son architecture. Elle a été construite comme le temple des chevaliers de Saint-Jean. Les Grands Maîtres et plusieurs chevaliers faisaient des dons de très haute valeur artistique et ont ainsi contribué, d'une manière marquante, à l'enrichir avec de somptueuses oeuvres d'art tel que le très célèbre tableau de Caravaggio que l'on peut admirer dans l'oratoire de la cathédrale.

Visites des **églises : Saint Paul le naufragé et Grecque Catholique** avec de très belles icônes dont celui de Notre Dame de Damas.



Co-cathédrale St Jean

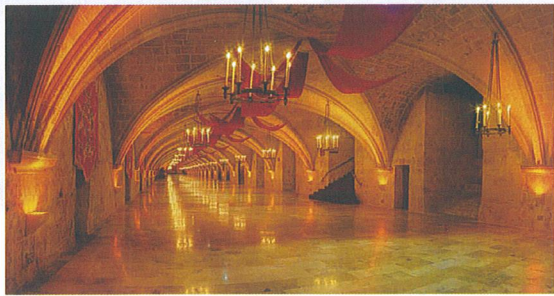


Eglise st Paul le naufragé

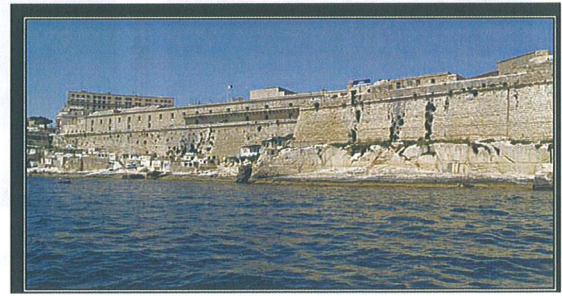
Rencontre et échange avec le père Micallef « francophone » à l'église Grecque Catholique « sous réserve de disponibilité ».

Enfin, nous nous rendons au **Centre de Conférence Méditerranéen (MCC / Méditerranéen Conférence Centre)** qui est sans nul doute l'un des centres de conférence les plus impressionnants de toute l'Europe. Son riche passé historique et son imposante structure architecturale lui confère aujourd'hui un important rayonnement européen. Pendant plus de deux siècles, ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Centre de Conférence Méditerranéen a été la « Sacra Infermeria » ou le Saint hôpital des chevaliers de l'ordre de St Jean. Il fût construit à la fin du 16ème siècle. Il se situe près du Fort St Elme à la Valette et surplombe le Grand Port.

Visionnage d'un documentaire sur Malte – Malta Expérience. Ce documentaire de 45 minutes utilise 44 projecteurs et est accompagné de superbes effets sonores pour illustrer l'histoire des îles maltaises, de l'ère néolithique à nos jours. Ce documentaire est disponible en dix langues.



Sacra infermeria



Méditerranéen Conférence Centre

Déjeuner dans un restaurant en cours de visites.

Dîner et nuit à l'hôtel Seashells Resort at Suncrest 4* à Qawra.

Petit déjeuner à l'hôtel. Puis, départ pour les visites :

- de **Mdina**, située au centre de l'île est l'ancienne capitale de Malte. Petite ville très atypique, elle vous offrira une vue spectaculaire sur la majeure partie de l'île. Vous visiterez les **imposants bastions** et la **cathédrale de Saint Paul**, avec sa belle croix rapportée de Rhodes par les Chevaliers. C'est là où Saint Paul aurait converti Malte à la Chrétienté.

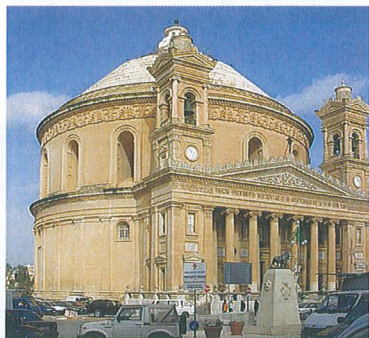


Bastion de la Mdina



Cathédrale de St paul

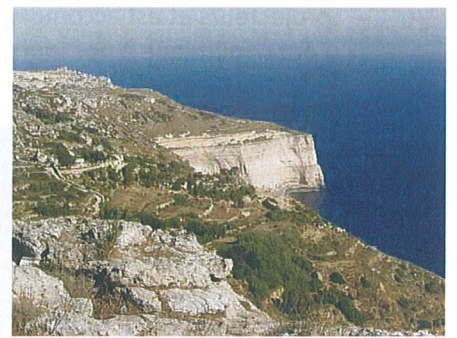
- de **Mosta** afin de visiter l'église **Sainte Marie** qui possède un des plus grands dômes d'Europe.
- de **Rabat**, avec l'église et la **grotte de Saint Paul**, selon la tradition, Saint Paul y aurait séjourné 3 mois après le naufrage.
- des **falaises de Dingli**, un des remparts naturel des chevaliers (aussi point culminant de l'île à 264 mètres).



Mosta, église Ste Marie



Rabat, grotte de Saint Paul



Falaise de Dingli

Rencontre et échange avec Père Joe Buhagiar « francophone » au couvent de l'ordre des Jésuites « sous réserve de disponibilité ».

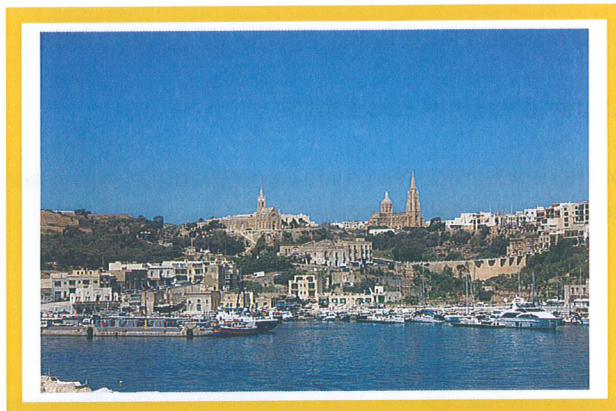
Célébration d'une messe dans la journée.

Déjeuner dans un restaurant en cours de visites.

Dîner et nuit à l'hôtel Seashells Resort at Suncrest 4 * à Qawra www.suncresthotel.com.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Puis, départ pour l'île de Gozo : après une traversée en ferry de trente minutes, vous vous rendrez compte immédiatement que malgré la similitude historique et sociale, Gozo à ses propres caractéristiques. Gozo dispose de plus de collines, est plus vert et par conséquent est plus pittoresque.



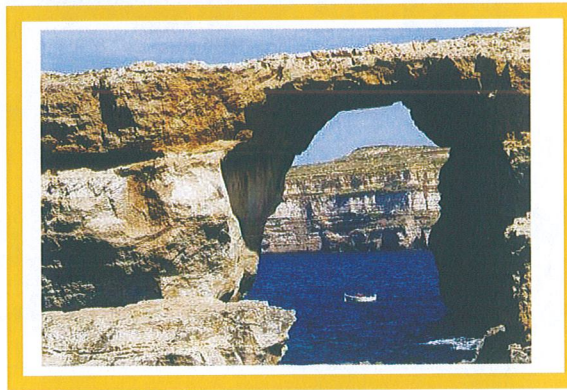
Ile de Gozo

Au cours de la journée nous visiterons :

- le fort de Chambray construit en 1749 par les Chevaliers (par l'extérieure).
- l'église de Saint Jean Baptiste avec sa célèbre coupole, à Xewkija.
- la citadelle de Victoria avec sa cathédrale.
- la baie de Dwejra qui communique avec la mer par un tunnel naturel dans les falaises.



Fort de Chambray



Baie de Dwejra

Déjeuner dans un restaurant en cours de visites.

Dîner et nuit à l'hôtel Seashells Resort at Suncrest 4 * à Qawra www.suncresthotel.com.

5ème JOUR, le lundi, 29 septembre 2014 : LA VALETTE / PARIS ROISSY CDG

Petit déjeuner très tôt à l'hôtel sous forme de buffet réduit ou panier repas.

Puis, transfert à l'aéroport de la Valette pour assister aux formalités d'embarquement et embarquement pour Paris Roissy CDG sur les vols réguliers d'Air Malta.

Décollage de Malte à 06h35 et arrivée à Paris Roissy Charles de Gaulle à 09h25.

Retour à Cambrai vers 12h15 puis à Raismes vers 12h45.

NB : Les messes et les rencontres sont proposées dans ce programme sous réserve de la confirmation des lieux et/ou de la disponibilité des personnalités locales.



PRIX PAR PERSONNE(en chambre à partager) **Base 40 personnes minimum** : **990 €**

SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE (Sous réserve de disponibilité) : **70€**

Acompte de **290 €** à l'inscription
Solde à verser avant le 01 août 2014

Ce prix comprend :

Ces prix comprennent :

- **Le transport aérien Paris / La Valette / Paris sur les vols d'Air Malta.**
Nous avons 40 places confirmées avec les horaires citées dans le programme « les horaires sont soumis à la confirmation de la programmation d'été ».
- **Les taxes d'aéroports** révisables jusqu'au jour de l'émission de billets.
Obligatoire, environ 49 € ce jour.
- Une franchise de bagages de 20 kg. par personne.
- **Le logement sur la base d'une chambre double**, dans un hôtel de 4* comme indiqué dans le programme « hôtel Seashells » ou similaires. (nb : la norme 4* à Malte correspond plutôt à 3* en France.)
- **La pension complète** comme indiquée dans le programme.
Du dîner du Jour 1 au petit déjeuner du Jour 5 inclus.
- **Les boissons lors des diners : Vin local et eau inclus.**
- **Les visites mentionnées dans le programme.**
- **L'animation et l'accompagnement spirituels par le père Denis Lecompte.**
- **Les transferts, le transport et les excursions** en autocar de grand tourisme climatisé.
- L'assistance d'un **guide local francophone** pendant le circuit.
- Les taxes locales et services.
- Un carnet de voyages.

En cas de fluctuation du montant des taxes aéroport, de sécurité, les autres taxes, le coût du carburant... nous nous verrions dans l'obligation de revoir notre prix.

Ce prix ne comprend pas :

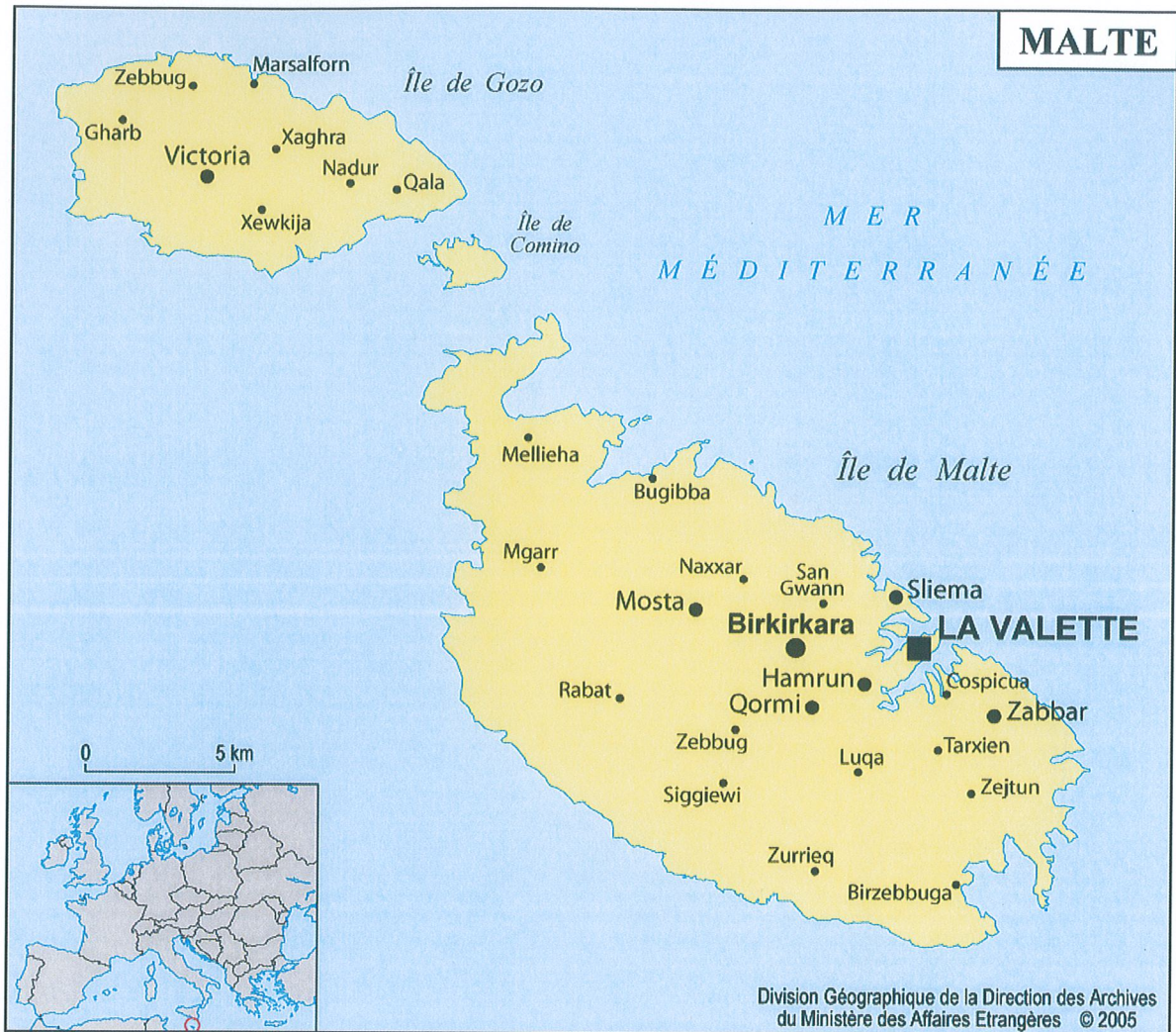
- **Les boissons hors celles qui sont déjà incluses et les dépenses personnelles.**
- **Les dons et les offrandes lors des messes et des rencontres.**
- **Les pourboires guide/chauffeur** « pas obligatoire, c'est d'usage et traditionnel ».
Prévoir 3 euros pour le guide et 1,5 euro pour le chauffeur par personne/par jour.

Formalités à prévoir :

Il est nécessaire de posséder une pièce d'identité en cours de validité pour la durée du séjour. Aux citoyens belges, on demande que la carte d'identité soit valable encore 3 mois après le départ. Rien d'autre n'est requis.

Comment s'inscrire ?

En retournant simplement à la Direction des Pèlerinages, dont l'adresse figure ci-dessous, et dûment complétée, la fiche d'inscription jointe (une par personne) accompagnée de la photocopie de votre pièce d'identité et d'un chèque d'acompte de 290 €, libellé à l'ordre des Pèlerinages Diocésains. Le solde (700 € + supplément éventuel pour la chambre individuelle) est à verser au plus tard pour le 01/08/2014.



PELERINAGES DIOCESAINS DE CAMBRAI

Maison du Diocèse

174 rue Léopold Dusart

59590 RAISMES

Tél 03 27 38 12 62 Fax 09 80 08 65 23

E-mail : pelelinages.cambrai@nordnet.fr

N°d'agrément de tourisme : IM 059 110 015

Document à nous renvoyer



PELERINAGE A MALTE du 25 au 29 septembre 2014

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Mr-Mme-Mlle-Père-Soeur _____ Prénom : _____
(rayer les mentions inutiles)

Nom de jeune fille : _____ Date et lieu de naissance : _____

Adresse complète : _____

Profession (ou dernière profession si retraité(e)) : _____

Tél. fixe : _____ Tél portable : _____

E-mail : _____@_____

Si vous souffrez d'un handicap (physique ou autre), précisez-nous lequel : _____
(merci de répondre très sérieusement à cette question)

Personne à prévenir en cas de nécessité (nom, adresse, tél.) : _____

Vous souhaitez ou acceptez de partager votre chambre avec : _____

Vous souhaitez une chambre individuelle
(choix non garanti, **nombre limité**)
(Si personne ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé)

Vous souhaitez prendre le car à : Raismes (Maison du Diocèse) Cambrai (Office du Tourisme)

Comment avez-vous eu connaissance de ce pèlerinage ?

Internet Affiche Dépliant Bouche à oreille Autre (merci de préciser) _____

Avez-vous déjà participé à un pèlerinage organisé par le Diocèse de Cambrai ?

Non Oui Si oui, lequel : _____

(voir suite et signature au verso)

-----**(partie à détacher et à conserver pour mémoire)**-----

Malte du 25 au 29 septembre 2014. Coût du pèlerinage : 990 euros (hors supplt éventuel ch individuelle 70€)

Acompte versé : **290 €** Solde à verser pour le 1er août 2014 : 700 € (+ suppl^t chambre individuelle 70 €)
Après avoir pris connaissance du programme qui m'a été remis et des conditions fixées, je demande mon inscription et vous adresse cette présente fiche, accompagnée de l'acompte demandé de 290 €.

Je vous règlerai le solde, soit 700 euros pour le 1er août 2014 (chèques à l'ordre des Pèlerinages Diocésains, sans autre indication).

Je certifie que mon état de santé me permet d'effectuer ce pèlerinage sans risque. De ce fait, s'il m'arrivait quoi que ce soit durant le trajet ou sur place, je dégage dès à présent la responsabilité de la Direction des Pèlerinages et m'engage, ainsi que ma famille, à ne pas entreprendre de poursuites à son encontre.

Je suis informé que la Direction des Pèlerinages se réserve le droit d'annuler mon inscription si le nombre de places disponibles est atteint ou d'annuler le pèlerinage pour d'autres raisons (effectif insuffisant par exemple).

Mon inscription m'engage à observer une conduite personnelle correcte et à ne pas perturber les autres pèlerins ni le fonctionnement du pèlerinage

Conditions particulières de vente

- Annulation du fait de l'organisateur :

Le nombre de participants payants pour ce pèlerinage étant fixé à 30 pour l'application du présent tarif, si ce nombre n'était pas atteint, la Direction des Pèlerinages pourrait annuler le pèlerinage. Les sommes versées seraient alors intégralement remboursées, sans indemnité complémentaire. Elle pourrait également maintenir le départ moyennant un supplément de prix, en accord avec les participants.

- Annulation du fait du pèlerin :

Quel que soit le motif, il sera retenu 15 € correspondant aux frais déjà engagés si mon annulation intervient avant le 24/06/2014 et 70€ si mon annulation intervient après le 24/06/2014.

A l'exception d'un cas de force majeure ou de maladie (tel qu'un décès, un accident ou une maladie subite mettant en danger la vie d'un proche parent) **pris en charge par l'assurance annulation de la Mutuelle St Christophe et survenant à moins de 30 jours du départ – ou, dans le cas contraire, à moins de trouver à se faire remplacer** - les frais suivants viendraient s'ajouter à ces 50 € :

- 30 % du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 30^{ème} au 20^{ème} jour avant le départ,
- 60 % du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 19^{ème} au 7^{ème} jour avant le départ,
- 80 % du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 6^{ème} au 2^{ème} jour avant le départ,
- 100 % du prix du pèlerinage si l'annulation intervient moins de 48 heures avant le départ,

Par ailleurs, si l'hébergement était prévu en chambre partagée, il est entendu que le pèlerin annulant supporterait le supplément pour la chambre individuelle, rendu nécessaire pour l'autre pèlerin, 70 €, sauf si, évidemment, il a trouvé à se faire remplacer ou sauf si le Service des Pèlerinages trouve un remplaçant.

Fait à --Raismes----- le ---31/03/2014

Fait à ----- le -----

Signature du Représentant des Pèlerinages
Diocésains de Cambrai

Signature du Pèlerin pour accord



Fiche individuelle d'inscription à renvoyer à l'adresse ci-dessous :

Copie à conserver par vous



PELERINAGE A MALTE
du 25 au 29 septembre 2014

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Mr-Mme-Mlle-Père-Soeur _____ Prénom : _____
(rayer les mentions inutiles)

Nom de jeune fille : _____ Date et lieu de naissance : _____

Adresse complète : _____

Profession (ou dernière profession si retraité(e)) : _____

Tél. fixe : _____ Tél portable : _____

E-mail : _____@_____

Si vous souffrez d'un handicap (physique ou autre), précisez-nous lequel : _____
(merci de répondre très sérieusement à cette question)

Personne à prévenir en cas de nécessité (nom, adresse, tél.) : _____

Vous souhaitez ou acceptez de partager votre chambre avec : _____

Vous souhaitez une chambre individuelle
(choix non garanti, **nombre limité**)
(Si personne ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé)

Vous souhaitez prendre le car à : Raismes (Maison du Diocèse) Cambrai (Office du Tourisme)

Comment avez-vous eu connaissance de ce pèlerinage ?

Internet Affiche Dépliant Bouche à oreille Autre (merci de préciser) _____

Avez-vous déjà participé à un pèlerinage organisé par le Diocèse de Cambrai ?

Non Oui Si oui, lequel : _____

(voir suite et signature au verso)

-----**(partie à détacher et à conserver pour mémoire)**-----

Malte du 25 au 29 septembre 2014. Coût du pèlerinage : 990 euros (hors suppl^t éventuel ch individuelle 70€)
Acompte versé : **290 €** Solde à verser pour le 1er août 2014 : 700 € (+ suppl^t chambre individuelle 70 €)
Après avoir pris connaissance du programme qui m'a été remis et des conditions fixées, je demande mon inscription et vous adresse cette présente fiche, accompagnée de l'acompte demandé de 290 €.

Je vous réglerai le solde, soit 700 euros pour le 1er août 2014 (chèques à l'ordre des Pèlerinages Diocésains, sans autre indication).

Je certifie que mon état de santé me permet d'effectuer ce pèlerinage sans risque. De ce fait, s'il m'arrivait quoi que ce soit durant le trajet ou sur place, je dégage dès à présent la responsabilité de la Direction des Pèlerinages et m'engage, ainsi que ma famille, à ne pas entreprendre de poursuites à son encontre.

Je suis informé que la Direction des Pèlerinages se réserve le droit d'annuler mon inscription si le nombre de places disponibles est atteint ou d'annuler le pèlerinage pour d'autres raisons (effectif insuffisant par exemple).

Mon inscription m'engage à observer une conduite personnelle correcte et à ne pas perturber les autres pèlerins ni le fonctionnement du pèlerinage

Conditions particulières de vente

- Annulation du fait de l'organisateur :

Le nombre de participants payants pour ce pèlerinage étant fixé à 30 pour l'application du présent tarif, si ce nombre n'était pas atteint, la Direction des Pèlerinages pourrait annuler le pèlerinage. Les sommes versées seraient alors intégralement remboursées, sans indemnité complémentaire. Elle pourrait également maintenir le départ moyennant un supplément de prix, en accord avec les participants.

- Annulation du fait du pèlerin :

Quel que soit le motif, il sera retenu 15 € correspondant aux frais déjà engagés si mon annulation intervient avant le 24/06/2014 et 70€ si mon annulation intervient après le 24/06/2014.

A l'exception d'un cas de force majeure ou de maladie (tel qu'un décès, un accident ou une maladie subite mettant en danger la vie d'un proche parent) **pris en charge par l'assurance annulation de la Mutuelle St Christophe et survenant à moins de 30 jours du départ – ou, dans le cas contraire, à moins de trouver à se faire remplacer** - les frais suivants viendraient s'ajouter à ces 50 € :

- 30 % du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 30^{ème} au 20^{ème} jour avant le départ,
- 60 % du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 19^{ème} au 7^{ème} jour avant le départ,
- 80 % du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 6^{ème} au 2^{ème} jour avant le départ,
- 100 % du prix du pèlerinage si l'annulation intervient moins de 48 heures avant le départ,

Par ailleurs, si l'hébergement était prévu en chambre partagée, il est entendu que le pèlerin annulant supporterait le supplément pour la chambre individuelle, rendu nécessaire pour l'autre pèlerin, 70 €, sauf si, évidemment, il a trouvé à se faire remplacer ou sauf si le Service des Pèlerinages trouve un remplaçant.

Fait à --Raismes----- le ---31/03/2014

Fait à ----- le -----

Signature du Représentant des Pèlerinages
Diocésains de Cambrai

Signature du Pèlerin pour accord



Fiche individuelle d'inscription à renvoyer à l'adresse ci-dessous :



DIRECTION DES PELERINAGES – 103 rue d'Amiens – CS 61016 – 62008 ARRAS CEDEX

Tél. : 03.21.21.40.90 – Fax : 03.21.21.40.99 – E mail : pelerinages@arras.catholique.fr

Pour l'Association Diocésaine - Opérateur de voyages n° IM062110004

Garantie financière-responsabilité civile professionnelle :

MUTUELLE ST CHRISTOPHE, 277 rue St Jacques, 75256 PARIS

Direction des Pèlerinages